

Jeudi 4 mai 2017

## 10<sup>e</sup> Conseil Économique et Social des Jeunes

La 10<sup>e</sup> édition de l'Assemblée du Conseil Économique et Social des Jeunes s'est tenue hier dans l'enceinte de cette institution.

Au cours de cette réunion, présidée par M. Patrice Cellario, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, en présence de Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de M. André Garino, Président du Conseil Economique et Social (CES), une trentaine d'élèves des établissements de la Principauté, répartis en quatre groupes, ont successivement présenté leurs projets de vœux :

- un vœu relatif à la production et à la commercialisation d'un miel biologique de Monaco ;
- un vœu relatif à la mise en place de parcours permettant aux visiteurs de découvrir un autre visage de Monaco ;
- un vœu relatif à la création d'une via ferrata sur le Rocher ;
- un vœu relatif à la réalisation d'un jardin des sens thérapeutique.

Les élèves s'inscrivent à ce programme optionnel en début d'année scolaire sur la base du volontariat. Encadrés par des membres du CES et des professeurs-référents, ils rencontrent des responsables gouvernementaux et privés pour élaborer leur dossier.

Le CES des Jeunes a été créé dans le but d'associer les élèves à l'avenir de leur pays dans le cadre d'un projet pédagogique. Il a également pour objectif de leur apprendre des valeurs telles que la discussion, l'écoute, le travail en commun et la recherche de consensus.

L'Assemblée transmet ensuite les vœux au Gouvernement qui s'efforce, quand ils sont réalisables, de leur donner vie. Tous les vœux formulés dans le cadre de cette 10<sup>ème</sup> édition ont été adoptés.



© Charly Gallo/ Direction de la Communication